

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
 Hors du DÉP^t : — » 6 » 11 » 20
 Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
 PARIS : HAVAS et C^e, 8, place de la Bourse.
 On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.
 Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
 RÉCLAMES — 50
 La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à		Départs de		Arrivées à						
CAHORS		CAHORS		LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS	
11 h. 10 ^m matin.	5 h. 10 ^m matin.	6 h. 53 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	10 h. 28 ^m matin.	10 h. 45 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	10 h. 19 ^m — 11 h. 17 ^m soir.	12 h. 45 ^m matin.		
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.			4 » 39 » »		
9 » 41 » »	5 » 40 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »			» 4 » soir.		

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 5 h. 20^m matin.
 Arrivée à Cahors — 7 h. 55^m soir. } Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25^m matin.

Cahors, 13 Juillet.

La séance de la Chambre des députés, qui a amené une nouvelle dérouté des bonapartistes, a été si importante et si décisive qu'elle est à peu près l'unique thème des articles de la presse parisienne, en ce qui concerne les questions intérieures.

On lit dans le *Journal des Débats* :

Si le discours de M. Paul de Cassagnac n'avait eu d'autre résultat que d'assurer l'invalidation de M. Peyrusse, il ne vaudrait guère la peine de s'y arrêter; mais les hardiesses oratoires du jeune député bonapartiste ont fourni au gouvernement l'occasion d'un succès qui n'est point sans importance.

On sait avec quelle dangereuse habileté certains journaux s'efforcent de séparer le maréchal de ses ministres. Fausses nouvelles, dépêches controvées, articles perfides, rien n'est épargné pour représenter comme existant déjà un antagonisme qu'on travaille en vain à produire depuis plusieurs mois, avec le secret espoir de le rendre inévitable à force de l'annoncer. S'il fallait en croire les renseignements répandus à profusion par une certaine presse, le maréchal de Mac-Mahon serait de plus en plus effrayé des progrès des radicaux; il s'irriterait des concessions auxquelles il a consenti dans la pleine indépendance de sa volonté; il craindrait de s'être engagé dans une voie périlleuse; il tremblerait pour l'avenir; il interrogerait sa conscience et se demanderait non sans inquiétude, et peut-être non sans remords, si les conseillers dont il est entouré ne le conduisent pas, par hasard, à l'abîme et à la perdition. Chacun brode, suivant sa fantaisie particulière et le dessein qu'il se propose, sur ce thème commun. Les variations ne se ressemblent guère, mais le motif est toujours le même.

Malheureusement pour ceux qui comptent sur l'effet de cette bonne manœuvre, M. Paul de Cassagnac est venu tout gêner par sa fougue et ses emportements opportuns. Il a voulu cueillir le fruit avant qu'il fut mûr; le fruit est resté dans ses mains, et la branche s'est cassée du même coup. En attaquant, ou plutôt, — c'est son expression, — en outrageant la République, M. de Cassagnac a essayé de séparer M. le maréchal de Mac-Mahon du gouvernement dont il est le chef. Il insulte nos institutions, mais il a la prétention d'honorer l'homme qui s'est chargé de les faire respecter; il n'a que du mépris pour la Constitution, mais « il a prêté serment et juré fidélité » au noble soldat qui a accepté la mission de la défendre. M. le maréchal de Mac-Mahon, trompé par ses ministres, livre la société à ses pires ennemis : M. Paul de Cassagnac et ses amis voient le danger; ils le signalent avec courage; ils savent d'où vient le mal; ils sont prêts à le réparer;

au premier appel, ils voleront au secours du maréchal et le sauveront du fatal entourage qui est prêt à le perdre.

A ces puériles et malaisantes bravades M. de Marcère a répondu avec une franchise qui a soulevé les applaudissements de la Chambre. « L'honorable M. Paul de Cassagnac, a-t-il dit, a voulu se glisser entre nous et le Président de la République. Il a voulu substituer ses inspirations aux nôtres et faire passer dans les conseils de M. le président de la République, par l'intermédiaire de cette tribune, des avis que sans doute il juge meilleurs que ceux que nous lui donnons... Si tel est le dessein de M. Paul de Cassagnac, je peux dire qu'il se trompe. M. le président de la République s'est placé sur un terrain bien différent de celui sur lequel vient de se placer aujourd'hui M. Paul de Cassagnac. Vous êtes, dites-vous, les ennemis de la République. M. le maréchal de Mac-Mahon l'a adoptée... Eh bien ! M. le président de la République doit, en se plaçant sur ce terrain, qu'il a accepté noblement devant la France, s'être entouré d'hommes qu'il savait animés des mêmes sentiments que lui, du même esprit que lui, et que, sans doute, il jugeait dignes de lui donner des conseils. Voulant avec loyauté garder le poste qu'il occupe, il ne peut pas, vous le voyez bien, accepter les conseils que vous lui donnez, vous qui voulez l'en chasser. »

M. Paul de Cassagnac espérait jeter un germe de dissentiment entre le maréchal et ses ministres; il n'y a pas réussi. Il faudrait, pour éloigner le maréchal de son cabinet, que ce cabinet perdît la majorité dans la Chambre.

« Je remercie l'intolérance républicaine, avait dit l'orateur bonapartiste, d'avoir amené à droite la cohésion complète, de l'avoir faite si complète, que de longtemps vous ne verrez qu'une chose : nous tous réunis, nous tous groupés, nous tous debout contre l'ennemi commun : la République ! » M. Keller n'a pas voulu accepter, pour ses amis et pour lui, la responsabilité d'une pareille intimité avec les bonapartistes. « Je tiens à remarquer », a-t-il dit, que M. de Cassagnac n'avait aucun mandat pour parler comme il l'a fait. Je tiens à dire, — parce que c'est la vérité et qu'il y a toujours intérêt à ce que la vérité soit connue... à ce que le pays la connaisse, que — s'il y a dans cette Chambre certaines fractions qu'on est arrivé à confondre sous le nom général de droite, elles ont chacune leur parfaite indépendance, et que le concert politique dont on a parlé entre elles n'existe pas. Pour ma part, j'ai accepté le terrain de la Constitution pour y défendre les principes conservateurs et chrétiens qui sont la base de la Société. »

Cette déclaration ne nous étonne pas. Nous n'avons jamais confondu les adversaires loyaux et modérés de la politique actuelle avec les hommes qui sont entrés dans nos institutions pour en briser les

ressorts et en rendre le fonctionnement impossible. Nous avons bien des points de contact avec cette fraction de la droite au nom de laquelle M. Keller a parlé, et sur le terrain de la Constitution et de la lutte contre les bonapartistes nous nous trouverons souvent d'accord avec elle. M. Paul de Cassagnac avait espéré que son premier discours obtiendrait un double succès; il comptait réunir en un seul groupe tous les groupes de la minorité et inspirer au pays des doutes sérieux au sujet des rapports du Maréchal avec ses ministres. Il a réussi à produire, sur ces deux points, un effet directement opposé à celui qu'il attendait; il a divisé la minorité et affermi la cohésion du pouvoir exécutif. Décidément, les bonapartistes ne sont pas heureux dans le choix de leurs nouveaux chefs. Mieux vaudrait de sages ennemis !

La République française apprécie dans les termes suivants la conduite de M. Keller :

Les capitans du bonapartisme sont des maladroits qui ne savent pas se tenir dans le monde. Ils se carrent, ils éclatent, ils sonnent du talon; et font si bien qu'à peine ils se sont glissés dans une compagnie qu'on est obligé de les prendre par les épaules et de les mettre à la porte; puis vient une heure où M. Keller, un peu honteux de voir quel monde s'est installé chez lui, est obligé de prier Jodellet de retourner à l'office et d'avertir Mascarille que ses chevaux s'ennuient de ne pas le voir à l'écurie.

La presse légitimiste, la presse religieuse, sauf l'*Univers*, approuvent fort l'acte de M. Keller. « C'est l'événement de la séance », dit le *Monde*. La *Gazette de France* félicite M. Keller de s'être dégagé de certaines solidarités dans lesquelles on voudrait engager la droite tout entière. L'*Union* constate que M. Keller a puni de son outrecuidance M. Paul de Cassagnac. Le *Moniteur universel* marque très exactement la position prise par le député de Belfort. Ce journal constate que M. Keller ne veut pas s'unir aux bonapartistes contre la République.

M. Keller n'est pas un ennemi de la Constitution, et notre politique dans le *Journal du Lot* est absolument conforme à la conduite qu'il vient de tenir à Versailles.

Les journaux racontent que M. de Mun s'empressa d'aller serrer la main à M. Keller, quand ce dernier descendit de la tribune.

Dans un article fort intéressant que publie la *Presse* sur la question d'Orient, ce journal rappelle ainsi qu'il suit cette douloureuse et déplorable guerre de Crimée qui nous a brouillés avec la Russie, notre alliée naturelle, dont les sym-

pathies nous ont fait défaut en 1870-1871, alors qu'elles nous étaient si indispensables.

La France, qui avait envoyé 369,000 soldats dans la mer Noire, en a perdu plus de 95,000, soit près d'un tiers de son effectif. Sur ce chiffre, les maladies, le choléra, le typhus, la dysenterie firent 75,000 victimes.

Les pertes de l'Angleterre, qui n'avait pu mettre sur pied que 97,000 hommes, se sont élevées à 22,000 hommes. Quant au Piémont, sur un effectif de 42,000 soldats, la mort en a pris 2,000 environ. Mais, du côté de la Russie, les pertes ont été véritablement énormes. Le Dr Chenu estime qu'elles n'ont pas été moindres de 630,000 hommes. Ce chiffre, qui paraît exagéré, se justifie par l'effectif formidable mis sur pied, par les immenses trajets que durent faire les recrues au milieu de contrées pauvres, sans chemins de fer, presque sans routes, et enfin par l'expérience des guerres entreprises précédemment par l'empire moscovite. Il est, d'ailleurs, constant que les Russes perdirent plus de 30,000 hommes sur les champs de bataille.

Quant à la Turquie, on peut évaluer ses pertes à 35,000 hommes, dont 25,000 au moins ont été emportés par les maladies. C'est donc un total de près de 800,000 hommes, dont la guerre de Crimée a causé la mort.

Au point de vue financier, les conséquences de cette campagne ne furent pas moins désastreuses. Suivant les calculs de M. Leroy-Beaulieu, elle força la France à faire plus de 4,660 millions de dépenses extraordinaires, qui endettèrent le pays et ne furent couverts que grâce aux emprunts et à l'augmentation des impôts.

La Grande-Bretagne ne dépense pas moins de 4,855 millions de francs pour cette expédition, et le Piémont près de 53 millions.

Quant à l'empire ottoman, on estime que les frais de la guerre lui coûtèrent 400 millions environ; pour la Russie, les dépenses extraordinaires ont été évaluées à près de 4 milliards.

Cette campagne a donc grevé de 8 milliards et demie les finances de l'Europe.

Ce sont là, il nous semble, des arguments qui ont leur importance, et qui doivent nous faire souhaiter ardemment que les puissances restent, aujourd'hui, spectatrices de la lutte et maintiennent strictement leur neutralité.

CORRESPONDANCE

Versailles, 12 juillet.

Le Sénat, discutera à la fin de cette semaine ou au commencement de l'autre le projet relatif à la collation des grades.

La Chambre prononcera aujourd'hui sur les conclusions du rapport Ferry et demain sur l'élection de Mau.

Une fois ces trois questions résolues, la Chambre des députés aura naturellement à arrêter son ordre du jour en y maintenant ou y introduisant les projets qui

doivent être discutés avant la fin de la session et en ajournant ceux qui peuvent être ajournés. Elle aura donc à décider si elle veut ou peut voter le budget avant de se séparer. La chose n'aurait rien encore d'absolument impossible si la commission du budget le voulait bien, mais je vous ai dit depuis longtemps ce qu'en pensaient à cet égard les personnes les mieux informées et je persiste à croire qu'on se bornera pour cet été au vote des chapitres du budget nécessaires à l'établissement des budgets départementaux. Cela étant, il est probable que la Chambre n'a plus à tenir que fort peu des séances, et que, pour atteindre régulièrement le terme légal de la session, elle prendra un congé vers le 25 juillet jusqu'au 8 août.

Il se confirme que l'entrevue de Reichstadt n'a pas donné de résultats sérieux, tout au moins des résultats décisifs, car on ne peut pas qualifier ainsi l'intention qui s'y est nouvellement affirmée de faire le possible pour localiser la guerre et s'abstenir de toute intervention. Au reste, voici le texte de la dépêche par laquelle le prince Gortschakoff a fait connaître aux ambassadeurs russes à l'étranger les résultats de l'entrevue.

« Les deux empereurs se sont séparés dans le meilleur accord, décidés à adopter le principe de non intervention dans le moment actuel, se réservant, si les circonstances en démontreraient la nécessité, une entente ultérieure avec les grandes puissances chrétiennes. »

Il paraît se confirmer que la Serbie a réussi à conclure un emprunt avec des banquiers Bulgares et arméniens d'Odessa.

Le conseil des ministres s'est réuni aujourd'hui à Versailles, sous la présidence du maréchal de Mac-Mahon. On s'y est occupé à peu près uniquement des affaires d'Orient.

Le président de la République ne recevra pas jeudi prochain, mais il recevra les jeudis suivants.

Aujourd'hui, a eu lieu à la présidence un grand dîner en l'honneur des princes de Russie.

Le grand duc Constantin, accompagné du prince Orloff, a rendu visite ce matin à M. Thiers et lui a donné les assurances les plus satisfaisantes sur le maintien de la paix générale.

Le roi de Grèce est parti pour Londres, mais il doit revenir à Paris à la fin de la semaine.

ORIENT.

Les événements tournent décidément contre les Serbes. Cela résulte d'un ensemble d'informations et d'impressions contre lequel les dépêches optimistes de Belgrade ne sauraient prévaloir. On télégraphie de cette ville que le général Ranko Olimpitz se maintient victorieusement sur la Drina, que le capitaine Oistich a fait une incursion heureuse en territoire turc, du côté de Vidin,

que l'archimandrite Dontchick a emporté deux redoutes aux portes de Navavaroch, et que le colonel Aintich canonnie Novi-Bazar. Mais d'autre part, les correspondants du *Journal des Débats* lui envoient des dépêches absolument contraires.

Le correspondant de l'*Opinion* lui télégraphie qu'on n'a aucune nouvelle de Tcherniaïeff, si le prince Milan, comme on le dit, est obligé de revenir sur ses pas à Tchupria, presque au centre de la Serbie, il sera probablement obligé d'en faire autant; car il ne s'agirait plus de prendre Nich ou Sienitza, mais de défendre le sol national.

Le *Moniteur universel* contient les lignes suivantes qui confirment la dépêche spéciale reçue par nous avant-hier :

Il ne faut pas que l'esprit public se laisse affecter par les bruits qui tendraient à faire croire à une hésitation quelconque de la part de l'Europe, dans son attitude vis-à-vis du conflit turco-serbe. La règle de la politique européenne, aujourd'hui comme hier, c'est la non-intervention, en attendant que les événements militaires aient fourni aux puissances les éléments d'une solution, pour rétablir la paix sur les points où elle est malheureusement troublée aujourd'hui. C'est ce que nous avons dit il y a huit jours; c'est ce que nous ne cesserons de répéter chaque fois que nous en trouverons l'occasion.

Quant à l'entrevue de Reichstadt, elle n'a pu, croyons-nous, que donner une nouvelle force à cette politique, en même temps qu'elle a mis en lumière, dans un moment critique, l'accord intime des deux puissances qui sont le plus directement intéressées aux péripéties des affaires orientales. L'accord de la Russie et de l'Autriche sur cette question, et dans un pareil moment, constitue la meilleure des garanties en faveur de la paix générale. Voilà ce qu'il importe de ne pas oublier.

REVUE DES JOURNAUX

Gazette de France.

Après M. Dréolle, M. de Kératry a écrit une lettre sur les faits si graves qui ont précédé la déclaration de guerre à la Prusse. Voici maintenant que M. Jérôme David intervient dans le débat. M. Jérôme David a été ministre des travaux publics le 10 août 1870, dans le cabinet Palikao qui fit si triste figure le 4 septembre. Sa lettre est intéressante à plus d'un point de vue.

En ce qui touche les faits graves mis en relief par la lettre de M. de Kératry et d'où il ressort que la France et le Corps législatif ont été absolument et sciemment trompés par le gouvernement de l'empereur, M. Jérôme David ne rectifie rien. Il accuse les ministres choisis par Napoléon III et qui avaient précédé le cabinet du 4 août, voilà tout.

Savoir quel est le ministre, le fonctionnaire, le favori de l'empereur qui est le plus particulièrement coupable, est une question très secondaire. L'empereur était responsable vis-à-vis du peuple : tout est là. Le reste ne dépasse pas les limites du cabinet impérial où s'agitaient les intrigues des favoris.

L'empereur est resté responsable de la guerre de 1870. Ainsi l'a établi la Constitution impériale; c'est cette responsabilité qui est la raison même de ce régime; c'est cette responsabilité que M. Rouher défendait avec tant d'énergie devant le Sénat contre les impérialistes qui en signalaient les dangers et qu'il résumait dans ces deux formules : le « choix de ses ministres et la direction des affaires de l'Etat. »

M. Jérôme David affirme hautement que « le régime parlementaire imaginé le 2 janvier 1870 a été la véritable

» cause de la guerre. »

L'affirmation de M. Jérôme David n'est qu'une manière d'accuser l'empereur qui a choisi ce fameux ministre Ollivier dans la plénitude de son indépendance et de son droit constitutionnel et qui l'a voulu pour gouverner les affaires du pays.

De quelque côté qu'on envisage la question, on arrive à cette conclusion : « que c'est Napoléon III qui est responsable des événements de 1870, que c'est lui qui a dirigé les choses par les agents de son choix. » Et, de cette conclusion, il ressort que la responsabilité personnelle dans les régions autoritaires que vante M. Jérôme David, est une pure fiction, puisque Napoléon III, le souverain responsable, a échappé à la conséquence même de sa responsabilité.

Ce qu'il est utile de retenir, cependant, c'est que les impérialistes rêvent de rétablir le régime autoritaire et de supprimer la représentation du pays, c'est-à-dire la tribune.

M. Jérôme David fait l'éloge du régime « des autoritaires. » Il s'écrie que tant qu'ils avaient la confiance du maître, on évitait le conflit qui, depuis Sadoua, en 1866, planait sur la France et sur la Prusse.

Soit. Seulement, on avoue que ce conflit planait sur notre tête. Eh bien ! qui nous avait attiré ce danger ? — les autoritaires.

Ce sont eux qui trouvaient l'Autriche trop forte et la Prusse trop faible; — ce sont eux qui voulaient augmenter la puissance prussienne au nord et lui donner la suprématie en Allemagne en brisant tous les Etats secondaires; — ce sont eux qui se félicitaient que l'Allemagne eût trois tronçons !!!

Ce sont eux qui ont supprimé la Papauté temporelle et confié la souveraineté spirituelle à la garde de Victor-Emmanuel.

Ce sont eux qui ont supprimé la Société de Saint-Vincent de Paul et rétabli sur de plus larges bases la franc-maçonnerie en France; — ce sont eux qui ont fondé l'Internationale avec Vermorel et Tolain; — ce sont eux qui ont fait l'expédition du Mexique.

Ce sont eux qui ont fondé la caisse de dotation; — ce sont eux qui avaient promis solennellement d'entretenir une armée de 800,000 hommes et une réserve de 600,000 soldats, et qui n'ont eu à opposer à un ennemi, que la politique de 1859 et celle de 1856 avaient rendu si puissant, qu'une armée de 230,000 hommes divisés en sept corps.

Les autoritaires impérialistes ont à leur actif trop de choses graves, pour faire la leçon aux parlementaires bonapartistes. Nous n'avons pas, d'ailleurs, à entrer dans ce débat de parti. Notre rôle à nous, citoyens Français, c'est de totaliser les fautes et les millions, et de mettre l'addition au compte de Napoléon III, pour dire : Voilà ce que l'Empire nous coûte !

Moniteur universel.

Il fut un temps où une question étrangère aussi grave que celle du maintien de l'empire Turc aurait absorbé toute la quantité d'attention dont dispose notre public, et fait taire un moment les préoccupations intérieures. Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi; nous avons acquis par nos malheurs, le droit de ne pas nous intéresser aussi exclusivement au sort des autres, et de penser un peu plus à nous-mêmes. Nos affaires ne sont pas encore chez nous en tel état que nous puissions nous en distraire pour nous donner tout entiers aux affaires qui surviennent au delà de nos frontières. Cette réserve en ce qui touche les questions extérieures n'est point de l'indifférence, c'est un acte de sagesse; elle n'enlève rien au désir humain et désintéressé qu'éprouve notre pays de voir une situation pacifique et tenable substituée au chaos sanglant qui s'agite entre l'Adriatique et la mer Noire.

Quelque effet que doive produire cette prise d'armes des vassaux chrétiens de la Turquie contre leur suzerain, elle ne détourne pas notre attention de nous-mêmes, elle nous rappelle au contraire que pour que les incidents qui en peuvent sortir ne nous inquiètent point, nous avons besoin chez nous d'union et de stabilité. Il n'est jamais bon de soumettre, sous prétexte de parlementarisme, le Gouvernement à des crises périodiques qui l'affaiblissent, ce serait particulièrement fâcheux dans les circonstances extérieures actuelles. Le pouvoir qui nous régit, jeune à quelques égards puisqu'il date en somme d'une Constitution faite il y a seize mois, et mise en vigueur depuis quatre ou cinq, veut pour se raffermir n'être pas exposé à de continuelles secousses. Aussi avons-nous trouvé regrettable le bruit qui s'est répandu la semaine dernière que la situation du cabinet était compromise, auprès des Chambres ou même auprès du président de la République.

Nous ne pensons pas que ce qui s'est passé justifiait ce pronostic alarmant. La Chambre des députés manque certes d'expérience; elle manque peut-être aussi de chefs autorisés qui la dirigent; elle pourrait sans préméditation se laisser aller à un vote dont l'effet serait d'ouvrir une crise ministérielle. Quoique cette éventualité ne soit pas tout à fait invraisemblable, nous n'y croyons pas; d'abord, parce que la réflexion réussira à contenir dans la gauche les instincts d'opposition, ensuite parce que le ministère peut toujours refuser de s'engager à fond devant la Chambre des députés, et réserver pour le Sénat la question de cabinet; nous disons qu'il le peut, nous ne disons pas que la Chambre le réduira à prendre ce parti; nous espérons plutôt que ni sur la proposition Gatinéan, ni sur la nomination des maires, ni sur tel article d'une loi relative à la presse, elle ne se mettra en contradiction avec les vues exposées par M. le président du conseil.

Les discussions de la semaine dernière ont eu ce résultat de montrer que si les bonapartistes sont les ennemis obstinés et actifs du gouvernement de la République et du ministère, ils n'entraînent pas nécessairement dans leur hostilité toute la droite. Il y a une droite constitutionnelle que la République, en se tenant dans la modération, en ne portant point atteinte aux principes conservateurs et chrétiens, suivant le mot de M. Keller, aura avec elle pour ce qui concerne la marche générale du gouvernement, l'avenir restant réservé.

Il est vrai que pour se concilier la droite constitutionnelle, la République est obligée à beaucoup de sagesse, qu'elle doit s'observer de près, et ne pas abandonner à toutes ses idées de prédilection. Etre obligé de se contenir n'est pas un mal, même quand la contrainte paraît un peu pénible; se contenir, en effet, c'est presque toujours pour un gouvernement la même chose que se raffermir.

CHRONIQUE LOCALE

ET MÉRIDIONALE.

On annonce que la question de l'appel des réservistes est, pour cette année, définitivement résolue. On avait d'abord songé à n'appeler qu'une classe, puis on avait voulu convoquer les hommes du premier ban de l'armée territoriale.

Il est enfin décidé que l'on appellera à l'activité, pour vingt-huit jours, deux classes de la réserve : celles de 1868 et 1869. Celles appartenant au 17^e corps d'armée sont convoqués du 20 août au 17 septembre, pour accomplir la période d'instruction exigée par la dernière loi militaire. Les réservistes qui ont déjà servi seront immédiatement versés dans les bataillons ou escadrons de guerre, exécuteront les

grandes manœuvres qui doivent avoir lieu, pour le 17^e corps d'armée, de Toulouse à Auch; quant aux réservistes non instruits, ils seront dirigés sur les dépôts de leurs régiments respectifs pour y faire leurs vingt-huit jours.

Les grandes manœuvres du 17^e corps commenceront le 2 septembre et dureront environ une quinzaine de jours.

Une décision présidentielle du 30 juin 1876 a réparti les inspections générales d'infanterie; voici ce qui concerne la 17^e région militaire :

17^e corps d'armée.

M. le général de Salignac Fénélon.

33^e arrondissement.

Général de division de Potier, commandant la 33^e division d'infanterie.

7^e régiment de ligne, Lyon. — Dépôt, Cahors.

9^e régiment de ligne, Lyon. — Dépôt, Agen.

10^e régiment de ligne, Lyon. — Dépôt, Montauhan.

20^e régiment de ligne, Lyon. — Dépôt, Montauban.

20^e bataillon de chasseurs, Toulouse. — Dépôt, Montauban.

34^e arrondissement.

Général de division Lefebvre, commandant la 34^e division d'infanterie.

59^e régiment de ligne, Toulouse.

88^e régiment de ligne, Auch. — Dépôt, Mirande.

126^e régiment de ligne, Toulouse. — Dépôt, Foix.

143^e régiment de ligne, Toulouse.

Répartition des classes dans les armées actives, territoriale et leurs réserves.

Du 1^{er} juillet au 31 décembre 1876,

les classes astreintes au service militaire sont ainsi réparties :

1^o Armée active. — Portion du contingent de l'armée active de la classe de 1871, comptant la durée de son service à partir du 1^{er} juillet 1872. — Classes de 1872, 1873, 1874, 1875.

2^o Réserve de l'armée active. — Classes de 1867, 1868, 1869, 1870. Contingent de la réserve de la classe de 1871. Portion du contingent de l'armée active de la classe de 1871 qui est passée dans la réserve comme comptant la durée de son service à partir du 1^{er} janvier 1871.

3^o Armée territoriale. — Classes de 1862, 1863, 1864, 1865, 1866.

4^o Réserve de l'armée territoriale. — Classes de 1856, 1857, 1858, 1859, 1860, 1861.

Nota. — Les engagés volontaires, les anciens remplaçants, les hommes qui ont été remplacés ou qui se trouvent, pour quelque motif que ce soit, dans une situation spéciale, marchent avec une des classes indiquées ci-dessus, conformément aux indications de leur livret individuel.

Mardi, vers deux heures de l'après-midi, le nommé Pagès, Louis, âgé de 72 ans, se rendait au travail des champs, lorsqu'il entendit pousser des cris du côté de l'étang de Cabazac. Il accourt aussitôt et parvient à retirer des eaux une femme, qui, en lavant son linge était tombée dans l'étang. Ce trait de courage d'un vieillard de cet âge mérite les plus grands éloges.

Un chien atteint d'hydrophobie a traversé le faubourg Saint-Georges et a mordu plusieurs chiens sur son passage. Nous espérons que toutes les mesures nécessitées par la circonstance auront été prises par la police.

Les élections du Nord de Toulouse

qui ont eu lieu dimanche ont donné les résultats suivants :

Sur 8,466 électeurs inscrits, tant en ville que dans la section rurale, il y a eu seulement 4,043 votants — et 4,422 abstentions.

M. Castelbou, républicain a été élu par 2,859 voix, contre M. Gesté impérialiste, 1,184.

MOUVEMENT SOUS-PRÉFECTORAL.

Voici, dans le dernier mouvement sous-préfectoral, les nominations qui intéressent les départements du Midi. M. de Pistoye, sous-préfet de Lorient, a été nommé sous-préfet de l'arrondissement de Béziers (Hérault), en remplacement de M. Ayrand, nommé sous-préfet de Saint-Malo.

M. Cadiergues, sous-préfet de l'arrondissement de Milhau (Aveyron), en remplacement de M. de Broves, mis en disponibilité sur sa demande.

M. Auberge, sous-préfet de Marmers, a été nommé sous-préfet de l'arrondissement de Pamiers (Ariège), en remplacement de M. Cadiergues, nommé sous-préfet de Milhau.

M. Bargeton, ancien sous-préfet, a été nommé sous-préfet de l'arrondissement de Villeneuve-d'Agen (Lot-et-Garonne), en remplacement de M. Angliviel, nommé sous-préfet de Nyons.

M. Bessey, secrétaire général de l'Ain, a été nommé secrétaire général de la préfecture de l'Aveyron, en remplacement de M. Millet, nommé secrétaire général de l'Ain.

L'administration de la caisse d'épargne de Paris vient de prendre une importante décision. On assure qu'à partir du 1^{er} août prochain, les déposants pourront toucher les sommes par eux réclamées vingt-quatre heures après leur demande.

On ne peut qu'applaudir à cette innovation. Il était, en effet, fort préjudiciable aux intérêts des titulaires de livrets d'avoir à attendre une huitaine de jours pour toucher des fonds qui le plus souvent ne sont réclamés qu'en cas de besoin. La nouvelle facilité accordée aux déposants en augmentera, nous en sommes convaincus, considérablement le nombre.

Le *Monde* publie la dépêche suivante :

Rodez, 10 juillet, 10 h. 32 matin.

Hier, la messe pontificale a été célébrée à la cathédrale par S. Exc. le nonce apostolique. Le soir ont eu lieu la procession et le couronnement de la Vierge sur l'esplanade de Foiraill, par S. Em. le cardinal Guibert. Le R. P. Cros a prononcé le discours en présence de Mgr Ramadié, archevêque d'Alby; Mgr Bourret, évêque de Rodez; Mgr Grimardias, évêque de Cahors; Mgr Vigne, évêque de Constantine; Mgr Dabert, évêque de Périgueux; Mgr Saivet, ancien évêque de Mende; évêque de Perpignan; Mgr Coste, évêque de Mende, et Mgr Bonnet, évêque de Viviers, les abbés mitrés de Conques (Prémontrés) et d'Aiguebelle (Trappistes).

De brillantes illuminations ont terminé la fête.

On écrit de Bordeaux :

« Le crime de Lormont est à peine expié, qu'une nouvelle atrocité vient de mettre en rumeur la population.

« Un assassinat vient d'être commis à Bouillac, à 900 mètres à peine de l'octroi de Bordeaux. C'est dire que l'assassin n'a pas choisi un endroit désert pour tuer sa victime. Voici tous les détails que j'ai pu recueillir immé-

diatement sur le crime :
 Cette nuit, à minuit et demi, on apportait à la Morgue le cadavre d'un jeune homme de 28 ans, M. Sentenac, commis de deuxième classe aux Droits-Réunis. La mort de M. Sentenac paraissait remonter à quelque vingt-quatre heures. Elle avait été produite par un coup de feu qui avait troué le crâne à la tempe.

Les conjectures allant à leur train, l'enquête n'a pas chômé et le parquet a vite recueilli une foule d'indices, qui mettront peut-être les coupables à découvert.

Pour le moment on dit assez haut que le crime aurait été commis par deux femmes ou par une femme.

Sentenac était un jeune homme de bonne famille, originaire de l'Ariège. Ses appointements étaient de 1,600 fr. et il avait en outre une rente personnelle annuelle de 1,500 fr. Sur le cadavre on n'a trouvé ni argent ni bijoux.

On lit dans le Progrès :

Le conseil municipal de Toulouse s'est réuni samedi en séance extraordinaire.

M. Ebelot a donné lecture d'un projet d'emprunt de cinq millions qui serait appliqué à l'installation dans de nouveaux locaux des Facultés de droit, des sciences et des lettres, et de l'Ecole des beaux-arts, à la création d'une Faculté de médecine, à l'assainissement du Musée, à la Bibliothèque, à la reconstruction du pont Saint-Michel, et à l'achèvement du Capitole.

Une commission a été nommée pour l'examen des questions que soulèvent les dépenses nécessitées par les Facultés.

Nous lisons dans le Moniteur du Puy-de-Dôme :

Le jour de la Saint-Jean, à Mezel, comme dans un grand nombre de villages, il est d'usage, une fois la nuit venue, d'allumer d'immenses feux de joie autour desquels la population vient chercher une distraction à ses rudes labeurs, en organisant des danses et des rondes aussi joyeuses que bryantes.

Il arrive aussi que les plus vigoureux font montre de la puissance de leurs jarrets en franchissant, dans tous les sens, les brasiers improvisés. C'est ce dernier divertissement qui a donné lieu à l'événement que nous rapportons.

Un enfant d'une quinzaine d'années a été mis au défi par un homme d'un âge mûr, de franchir un fougan aussi bien que lui. L'enfant accepte le pari, et chacun des deux champions se dispose aussitôt à faire preuve de la supériorité de ses muscles.

Seulement, au lieu de se mettre l'un à côté de l'autre, pour sauter dans le même sens, ils vont maladroitement se placer un de chaque côté du feu de joie. Rendus invisibles l'un à l'autre par l'épaisse fumée du foyer, ils s'élancent en même temps, se rencontrent et s'étaient tous deux au milieu des flammes.

L'enfant, légèrement étourdi, peut se retirer sain et sauf ; mais l'homme, atteint d'un violent coup de tête dans le creux de l'estomac, reste dans le brasier et ne fait aucun mouvement.

On s'empresse de le retirer et on lui prodigue toutes sortes de soins, mais inutilement. Le choc a été si violent que ce malheureux, à qui la respiration était impossible, expirait une demi-heure après, environ, sans avoir repris connaissance.

Avis aux enfants et aux jeunes gens de notre département qui, plus encore peut-être que dans le Puy-de-Dôme, ont la mauvaise habitude de franchir les feux de joie.

Le réséda peut être dressé en jolis arbustes, et devenir une plante perpétuelle. Pour cela, on choisit un rejeton vigoureux qu'on met seul dans un pot, et chaque fois qu'un bouton apparaît, on se hâte de le couper.

En automne, on enlève les branches inférieures, de manière que la plante ait une tige et prenne la forme d'un arbre en miniature ; puis on la change de terre et de pot, et la met dans une pièce chaude et l'on arrose tous les jours.

Ao printemps, on pourra remarquer que la tige durcit et devient ligneuse. On continuera à enlever les branches latérales à mesure qu'elles apparaîtront, et l'on donnera une jolie forme à la tête du petit arbre.

Au commencement de la troisième année, on aura de l'écorce ; on pourra alors cesser de couper les boutons, et, en quelques jours, il donnera des fleurs extrêmement suaves, qu'il renouvellera pendant de longues années.

Pour la chronique locale, A. Layton.

DERNIÈRES NOUVELLES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance du 11 juillet.

Bonne séance pour le Gouvernement.

L'ordre du jour appelait la discussion du rapport de M. Jules Ferry sur le projet de loi provisoire qui règle momentanément les conditions dans lesquelles seront constituées les municipalités nouvelles.

Voici le résumé de la séance :

Le débat a été ouvert par M. Le Pomellec, co-signataire avec M. Gambetta d'un amendement qui demande que tous les maires soient élus par les conseils municipaux. Son discours n'a été qu'une sorte de préface de la discussion. Il a proposé le renvoi à la commission du projet de loi provisoire en délibération.

C'est M. Jules Ferry qui a répondu à M. Le Pomellec. Il a déclaré que le renvoi à la commission équivaldrait à un ajournement indéfini, et que cet ajournement il fallait l'éviter à tout prix, dans l'intérêt même du parti républicain.

L'ajournement, c'est la prolongation de la durée de la loi de 1874 qui resterait en vigueur, loi dont le ministère actuel n'use pas, mais dont un autre ministère pourrait abuser. M. Jules Ferry ne veut pas que la Chambre laisse, en partant, cette loi debout derrière elle.

M. Gambetta est alors entré en scène. Il s'est énergiquement prononcé pour le renvoi à la commission. Dans son opinion, la situation du parti républicain dans la Chambre actuelle ne saurait être assimilée à celle qu'il avait dans l'Assemblée nationale.

Dans l'Assemblée nationale, le parti républicain était uni parce qu'il tendait à un but commun qui dominait toutes les divergences. Dans la Chambre actuelle, il est divisé sur plusieurs questions dans l'application que tous les membres de la majorité ne comprennent pas de même.

Vouloir la discussion du projet de loi partiel et provisoire de la commission, c'est se montrer pressé d'accuser ces divergences.

Ce projet de loi affranchit 33,000 communes, mais il maintient le régime de la loi de 1874 dans les grandes communes, qui sont des centres de vie politique. C'est une déception pour le pays.

Le parti républicain ne saurait se rendre unanimement complice de cette déception ; il ne saurait être unanime à faire le sacrifice de ses principes et à trahir le mandat qu'il a reçu de la France électorale.

D'ailleurs, où est la garantie que, tout provisoire et précaire qu'il soit, le projet de la commission obtiendra l'assentiment

du Sénat avant la fin de la session.

Pourquoi alors tant de hâte et de précipitation ? N'est-il pas plus naturel d'attendre que l'on soit en mesure de discuter en son ensemble la loi définitive de l'organisation municipale. Il faut, dans cet ordre spécial, comme dans l'ordre général, débarrasser la France du provisoire.

M. de Marcère, ministre de l'intérieur, a répliqué à M. Gambetta. Il a, comme M. Jules Ferry, plaidé en faveur du projet de loi de la commission, surtout les circonstances atténuantes. Il pense que la loi d'organisation municipale définitive ne peut être discutée dans son ensemble, sans troubler l'harmonie des pouvoirs publics, sans appeler les conflits, comme le vent appelle les tempêtes ?

Ce langage posait indirectement la question de cabinet. C'est ainsi, du moins, que l'a interprété M. Gambetta, qui est remonté à la tribune pour protester contre ce procédé, qu'il a dit ne pas comprendre, à l'occasion d'un projet de loi transitoire, ajoutant qu'il trouvait dans le langage inquiet et triste du ministre de l'intérieur un nouvel argument pour le renvoi à la commission, et déclarant qu'après avoir entendu ce langage, il ne se sentait pas libre.

M. Floquet, qui a pris après la parole, a incliné pour l'abrogation immédiate de la loi de 1874 et le retour définitif à la loi 1871.

On a passé ensuite au vote sur la proposition de renvoi à la commission. Cette proposition a été rejetée par 388 voix contre 81, sur 469 votants.

Après ce vote, la Chambre des députés a ouvert la discussion générale sur le projet de loi de la commission.

Les trois opinions qui ne transigent pas ont successivement comparu devant la Chambre.

M. le marquis de Valons a eu le courage et la fermeté de rester avec ses convictions de 1874. Il veut en 1876, comme alors, que le gouvernement nomme tous les maires, avec la faculté de les choisir même en dehors des conseils municipaux.

M. Barodet, qui exprimait le sentiment de la minorité de la commission, y a mis de la franchise et de la netteté. Il veut que toutes les municipalités, sans en excepter même celle de Paris, soient élues par les conseils municipaux.

Il s'est ensuite passé un fait étrange, mais prévu. Sous prétexte que la république n'est pas la monarchie, ce que nous savons tous, M. Robert Mitchell a parlé comme M. Barodet. Lui aussi veut que ce soient les conseils municipaux qui choisissent les maires dans toutes les communes de France.

Voilà comment le parti bonapartiste

soutient le gouvernement, voilà comment il est conservateur, voilà comment il réalise les déclarations de dévouement et de fidélité au maréchal que M. Paul de Cassafaisait l'autre jour à la tribune.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service spécial du Journal).

Versailles, 13 juillet.

Le gouvernement a examiné hier la question de la séparation éventuelle des Chambres avant le vote du budget. On assure que le gouvernement serait résolu, dans ce cas, à convoquer les Chambres en session extraordinaire pour voter le budget, non pas en octobre ou novembre, mais dès le commencement de septembre, aussitôt après la session des conseils généraux.

Versailles, 13 juillet.

D'après un bruit assez accrédité, mais qui n'est pas officiellement confirmé, les Serbes découragés par leurs défaites se montreraient disposés à accepter un armistice et auraient même fait des démarches indirectes pour que la proposition en fût faite. On assure que les Turcs seraient résolus à refuser tout armistice comme impliquant la reconnaissance des Serbes comme bel-ligérants.

Dernière Heure.

Paris, 13 juillet, 2 h. soir.

Hier, l'ensemble de la loi municipale a été voté à une grande majorité.

M. Rouvier, député, a été acquitté hier par le tribunal correctionnel de Paris.

Bourse de Paris

Cours du 13 Juillet.

Rente 3 p. %..... 68.45
 — 4 1/2 p. %..... 99.50
 — 5 p. %..... 106.15

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 12 Jul.	CLOTURE précédente
Banque de France..	3.610 »	3.600 »
Crédit foncier.....	740 »	705 »
Orléans-Actions...	1.010 »	1.005 »
Orléans-Obligations.	319 76	319 »
Suez.....	822 25	817 »
Italien 5 %.....	70 60	70 30

surprendre par le mauvais temps. Ceux-ci supportèrent d'abord les moqueries, mais ils s'échauffèrent à leur tour, et de parole en parole, on était sur le point d'en venir aux mains, quand le bruit se répandit parmi la foule que le timonier du comte était resté dans la barque avec le cadavre de son fils noyé. Les cris et les insultes cessèrent pour faire place à un murmure général de compassion. Chacun alla offrir son aide et ses services au pauvre père désolé. Il refusa constamment et voulut vailler toute la nuit auprès du corps qu'il se proposait de rapporter à Limonta le jour suivant.

Dès qu'il fut jour, il fit faire une croix qu'il avait l'intention de placer sur l'écueil du naufrage. Pour payer l'ouvrier, il tira de sa poche quelques pièces de monnaie et les comptant une à une sur sa main calleuse : c'est de l'argent qu'il a gagné, disait-il ; il me l'a donné l'autre jour quand il est revenu de Lecco. Qui l'aurait dit, ô mon fils, qu'il servirait à payer ta croix ?

Quand le vent se fut apaisé, on vit arriver à Varenne les autres barques des Limontains, entr'autres celle de Michel. Il avait prêté la veille à quelques-uns de ses compatriotes. On y déposa le corps du défunt. Quand l'infortuné père arriva sur la rive, qu'il vit sa barque et

le fardeau qu'elle contenait, les larmes lui vinrent aux yeux ; mais faisant un effort sur lui-même, il y entra avec calme, saisit une rame et poussa au large ; il saisit ensuite un autre aviron et se mit à ramer des deux bras. Il s'éloigna ainsi lentement du rivage auquel il tournait le dos.

Le lac était uni comme un miroir. De temps en temps on voyait un petit poisson sauter sur les ondes, briller un instant dans l'air d'un éclat argentin et retomber en formant autour de lui un léger cercle.

Le ciel brillait, azuré et sans nuages ; l'air était limpide et calme. Sur la cime des monts, sur le penchant des collines, sur les rivages qui se confondent avec les eaux, on distinguait sans peine, chaque cabane, chaque chapelle. Les plantes, les arbrisseaux, les herbes avaient plus d'éclat et de fraîcheur aux premiers rayons du jour naissant. Le paysage était vivement accidenté. La lumière du soleil était tantôt obscurcie par de grandes et incertaines vapeurs, tantôt elle allait, en s'affaiblissant peu à peu, se mélanger avec l'obscurité des vallons, et présentait ainsi aux regards un aspect magnifique.

Ce spectacle de joie et de paix contrastait trop fortement avec les angois-

ses et la fureur du malheureux bachelier.

Il rama quelque temps en silence, s'attristant de plus en plus. Enfin vaincu par la douleur et la colère, il frappa l'eau d'un violent coup d'aviron en s'écriant : Vagues traîtresses ! L'aviron se brisa. Saisissant l'autre avec le débris qui lui restait à la main, il donna un nouveau coup sur le bord de la nacelle.

En ce moment le vent fit pencher la barque de telle façon qu'une troisième rame posée sur une planche se déplaça et allait tomber sur le cadavre d'Arrigozzo. Michel effrayé s'élança, la saisit, la regarda, s'écria : — c'est la sienne ! — et la remit doucement au lieu où elle était auparavant.

— Mon Dieu ! dit-il en gémissant, aidez-moi, protégez-moi, ne me faites pas mourir de désespoir ! — Et il se remit à naviguer en priant avec ferveur.

Michel priait et la barque avançait. Mais pendant qu'il ramait avec peine, pendant que ses lèvres murmuraient les paroles accoutumées, sa pensée se reportait sur la vie de son enfant. Il le voyait d'abord au berceau, il le voyait grandir, devenir homme ; toute son existence se déroulait devant lui.

(A suivre).

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT
 13 juillet 1876 (20).

MARCO VISCONTI

HISTOIRE DES TROIS CENTS

Par Tommaso GROSSI (1)

CHAPITRE CINQUIÈME.

(Suite.)

Ce fut un cri général d'allégresse, auquel répondit bientôt un autre cri. Les naufragés continuèrent à appeler, et au moyen de ces appels, le bateau sauveur put bien diriger sa marche difficile. Au bout de quelque temps, on entendit le bruit des rames se mêler au fracas des vagues ; on échangea quelques paroles ; on vit enfin apparaître la barque. Les deux bateliers du comte accoururent pour l'empêcher de heurter contre l'écueil ; et avec leur aide Lupo put placer une large planche qui servit de pont entre le navire et l'écueil.

(1) Traduit de l'italien par un membre de la Société des Études du Lot.

L'Exposition illustrée de Philadelphie — The Philadelphia Exhibition illustrated. — Se publie sous ce double titre : une revue bi mensuelle, publiée en français et en anglais dans le format des grands journaux illustrés.

L'ILLUSTRATION (Journal universel), N° 1741. — 8 juillet 1876.

Au moment où la guerre éclate entre la Serbie et la Turquie, nous croyons devoir signaler à nos lecteurs un travail qui paraît dans le numéro de l'Illustration du 8 juillet et qui contient les renseignements les plus précis et les plus complets sur le gouvernement de la Principauté Serbe, sur son territoire et sur ses forces militaires.

MM. Rigondaud et Kauffmann ont parcouru ensemble le pays qu'ils décrivent; c'est le produit de cette collaboration que l'Illustration met aujourd'hui sous les yeux du public. Signalons, parmi les nombreux dessins qui accompagnent le texte de M. Rigondaud, les portraits du prince et de la princesse Milan, des membres du ministère, des vases de Belgrade et de sa forteresse, une séance de la Skupchina, plusieurs dessins représentant le départ des milices serbes et de nombreux types militaires, tous dessinés d'après nature, enfin la carte de la Serbie.

Bureau : Boulevard Haussmann, Paris.

La 40^e livraison de l'Histoire de France de Michelet a paru à la librairie Lacroix.

13, faubourg Montmartre (50 centimes). Chaque livraison est accompagnée d'un dessin original de M. Vierge.

Le succès de cette publication populaire va en grandissant. Personne ne conteste plus aujourd'hui le mérite transcendant de l'œuvre et le génie de Michelet par son rayonnement à éclipsé tous ses détracteurs. C'est une lecture instructive et récréative à la fois que celle de cette histoire de France que le plus pur patriotisme et le plus profond amour de la liberté à inspirée. C'est un livre qui devrait être dans toutes les mains et qui bientôt le sera.

Sommaire des gravures du dernier numéro de l'Univers illustré : revue à Longchamps, le maréchal-président et son état-major; Salon de 1876: Flirtation, tableau de M. Toulmouche; principaux tableaux de Sylvia, le nouveau ballet de l'Opéra; l'hippodrome de Longchamps au moment de la course du Grand-Prix de Paris; exposition de Philadelphie : la milice noire dans le parc de Fairmount, le pavillon des Dames; rébus.

Dans ce numéro, l'Univers illustré commence la publication des Lettres à Louise, correspondance entièrement inédite de H. de Balzac. Toutes les personnes de goût voudront lire ces lettres de l'immortel auteur de la Comédie humaine, qui forment un petit roman plein de sentiment et d'esprit. — Disons enfin que l'Univers illustré offre en ce moment à ses abonnés une prime gratuite d'une valeur exceptionnelle : Le théâtre de George Sand, comprenant quatre beaux volumes.

Sous ce titre : Trois mois en Italie, la maison Calmann Lévy met en vente un nouvel ouvrage de M. Th. Vernes d'Arlandes. Ces impressions sur un pays tant de fois décrit sont toutes personnelles. L'enthousiasme n'y exclut ni la critique ni l'humeur. Ce livre fera revoir l'Italie aux heureux qui l'ont déjà vue, et à ceux qui n'ont pas encore fait ce voyage, lui donnera l'envie de le faire.

Revue Scientifique.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 2 (8 JUILLET 1876).

L'Université de Toulouse. — La zone frontière entre le règne animal et le règne végétal, par M. T. H. Huxley. — Les associations végétales fossiles, par M. G. de Saporta. — L'intelligence des bêtes, par M. N. Joly. — Académie des sciences de Paris. — Bibliographie scientifique. — Correspondance. — Chronique scientifique.

Revue Politique et Littéraire.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 2 (8 JUILLET 1876).

Le guerre de Bosnie; qu'avons-nous à craindre par X***. — Les tragédies romaines de Shakespeare (suite); Antoine et Cléopâtre. — I. Antoine, par M. Paul Stapfer. — Bulletin géographique. — La lettre des morts, à propos de George Sand, par M. Charles Bigot. — Causerie littéraire. — Notes et impressions, par X***. — La semaine politique.

(On s'abonne au bureau du journal, 17 rue de l'Ecole de médecine, à Paris.)

Chaque journal : Paris. — Six mois : 12 fr. — Un an : 20 fr. — Départements. — Six mois : 15 fr. — Un an : 25 fr.

Les deux journaux réunis : Paris. — Six mois : 20 fr. — Un an : 36 fr. — Départements. — Six mois : 25 fr. — Un an : 42 fr.

Avis. — On demande des représentants pour la vente à crédit de toute la musique (partitions, méthodes, études, etc.) publiée par les principaux éditeurs de Paris. — Bonnes remises. — S'adresser chez Abel Pilon, rue de Fleurus, 33, à Paris.

SANTÉ A TOUS rendue médecine, sans purges et sans frais, par

la délicieuse farine de Santé de Du Barry de Londres, dite :

REVALESCIÈRE

Vingt-huit ans d'un invariable succès en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastralgies, glaires, vents, acridités, pituites, sautesées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 80,000 cures annuelles, y compris celles de Madame la Duchesse de Castelluart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies pair d'Angleterre, etc., etc.

N° 9,842 : M^{me} Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatul, spasmes et nausées. — N° 46,270 : M. Robert, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 23 ans. — N° 46,210 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 par jour pendant huit ans. — N° 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie, de la vessie, et des membres, par suite d'excès de la jeunesse.

Cure n° 80,416.

M. le docteur F.-W. Beneke, professeur de médecine à l'Université de Marbourg, dit :

« Je n'oublierai jamais que je dois la préservation de la vie d'un de mes enfants à la Revalescière de Barry.

« L'enfant, dans son quatrième mois, souffrait, sans cause apparente, d'une atrophie complète, avec vomissements continuels qui résistaient à la diète la plus soignée, à deux nourrices et à tous les

traitements de l'art médical. La Revalescière a complétement rétabli sa santé en six semaines de temps. »

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 42 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 60 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes de 2 fr. 25; de 50 tasses, 60 fr. — Du BARRY et C^o, 20, place Vendôme, Paris. — Dépôt à Cahors, Vinel, pharmacien et Bénéch-Bigourdant, épiciers.

VALS (ARDÈCHE)

Applications spéciales de six sources minérales autorisées par l'État et l'Académie de médecine : Saint-Jean. Affections des voies digestives, pesantur d'estomac. Magdeleine. Maladies du foie, des reins, de la gravelle et du diabète. Précieuse. Appareil biliaire, calculs hépatiques, jaunisse, gastralgies. Désirée. Constipation, incontinence d'urine, catarrhes, coliques néphrétiques. Rigolette. Pâles couleurs, hystérie, irascibilité, marasme, dévotion. Dominique. Souverain contre les maladies de la peau, aigreur, catarrhe pulmonaire, chlorose, anémie, débilité. — Détail : dans tous les dépôts d'eaux minérales et les pharmacies, à 0.80 cent. la bouteille. Les expéditions directes se font par caisse de 50 et 24 bouteilles au prix de 30 et 15 fr. prises à Vals. Toutes les demandes doivent être adressées à LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX A VALS (Ardèche), sous risque de fausse distribution et ses conséquences.

Nous engageons nos lecteurs à voir aux Annonces la combinaison avantageuse de crédit musical et littéraire offert par la maison Abel Pilon, de Paris.

On demande des représentants

Pour tous les articles et extraits non signés. Le propriétaire-gérant A. Layton.

PIANOS ET HARMONIUMS DES MEILLEURS FACTEURS MUSIQUE ET INSTRUMENTS GODINAUD, FILS A CAHORS (Lot), Maison de la Poste. HARMONIUMS. PIANOS OBLIQUES Accord et réparation — Vente, échange et location.

Eaux Minérales de Miers Gare de Rocamadour (Lot) HOTEL CARBOIS A ALVIGNAC

La renommée dont jouissent les Eaux minérales de Miers remonte à plusieurs siècles; elle a été sanctionnée par de nombreuses guérisons et par l'autorité des plus illustres médecins. L'HOTEL CARBOIS, le premier que l'on trouve en arrivant de Rocamadour à Alviçnac, jouit d'une réputation justement méritée. Les étrangers qui fréquentent cet Etablissement y sont l'objet des attentions les plus délicates; chacun se plaît à le reconnaître. M. CARBOIS, ACTIONNAIRE de la Fontaine minérale offre à tous ses clients, de leur donner tous les renseignements qui pourraient leur être nécessaires. Les voyageurs qui logent à l'Hôtel Carbois ont l'avantage d'avoir le Médecin, inspecteur des Eaux de Miers, dans l'Hôtel même.

LE JOURNAL DU DIMANCHE Recueil Littéraire et Illustré paraissant chaque semaine, avec 16 pages de texte et gravures inédites, et un morceau de musique. ABONNEMENTS : Un an, 8 francs. — Six mois, 4 francs. Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.

LE JOURNAL DU DIMANCHE compte maintenant vingt années d'existence; sa collection se compose des ouvrages les plus estimés des Auteurs contemporains, et c'est avec le concours des dessinateurs et des graveurs les plus distingués que ce recueil a conservé le premier rang parmi les publications illustrées. Trente-quatre volumes sont en vente Le volume broché, pour Paris..... 45 fr. id. pour les Départements. fr. MARCOLS (Ardèche). Eau Minérale alcaline, ferrugineuse, très-gazeuse. Eminemment tonique et digestive. Seule eau ferrugineuse qui ne constipe pas et ne s'altère pas. Très-recommandée contre toutes les affections gastralgiques, l'anémie, la chlorose, les calculs biliaires, la gravelle; reconstruit les organismes débilités. Excellente boisson de table. — Dépôt : Pharmaciens et marchands d'eaux minérales. — Administration à Paris, 10, boulevard des Capucines.

VICTOR HUGO QUATRE-VINGT-TREIZE ÉDITION POPULAIRE ILLUSTRÉE Par MM. G. BRION, BODMER, LANÇON, D. VIERGE, E. MORIN, ÉMILE BAYARD, FÉRAT, LIX, D. MAILLARD, H. SCOTT, GILBERT, etc. La Livraison, 10 centimes. — La Série, 50 centimes.

L'OUVRAGE COMPLET FORMERA 60 LIVRAISONS ET 12 SÉRIES Il paraît 2 livraisons par semaine, chaque lundi et jeudi. Eugène HUGUES, Editeur, rue du Hasard-Richelieu, 8 Et chez tous les libraires de Paris et des Départements.

CRÉDIT GÉNÉRAL POUR L'ACQUISITION DE LA LIBRAIRIE ET DE LA MUSIQUE CINQ FRANCS PAR MOIS JUSQU'À CENT FRANCS D'ACQUISITION Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois. En province, les recouvrements se font par mandats de vingt francs tous les quatre mois, pour un achat de cent francs et au-dessous. ABEL PILON, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris

EXTRAIT DU CATALOGUE DE LIBRAIRIE La Sainte Bible, illustrée par Gustave Doré, édition Mame, 2 vol. in-fol. 200 fr. Missale Romanum, splendide édit. Mame, 1 vol. in-folio richement relié, doré. 85 fr. Les Évangiles. Grandes illustrations de Bida, édit. Hachette richement reliée. 700 fr. DUFOUR. Grand Atlas universel, le plus complet de tous les atlas. 90 fr. Grande carte de France, montée sur toile et rouleau, pour bureaux. 25 fr. Géographie. Dernière édition, par Malte-Bran fils, 8 vol. in-8°, gravures sur acier et coloriées, broché. 80 fr. Causes célèbres illustrées, 7 vol. 49 fr. Art pour tous, par C. Sauvageot, 43 vol. cartonnés. 390 fr. PELOUZE et FREMY. Traité de chimie générale, analytique, industrielle et agricole, 7 vol. grand in-8°. 420 fr. BREHM. La Vie des animaux, illustrée de nombreuses vignettes. 4 vol. in-8°. 42 fr. L'École normale, journal d'éducation et d'instruction, bibliothèque de l'enseignement pratique. Ouvrage indispensable aux instituteurs. 13 vol. in-8°. 65 fr. OUVRAGES DE MM. MICHEL LÉVY FRÈRES, DENTU, AMYOT, LEMERRE, ETC.

CRÉDIT MUSICAL Fourniture immédiate de la totalité des demandes de tout ce qui existe en œuvres musicales éditées à Paris : Méthodes, Études, Partitions d'Opéras, Morceaux détachés d'Opéras, Musique religieuse, etc. La Musique étant marquée prix fort sera réduite des deux tiers, c'est-à-dire qu'un morceau marqué six francs sera vendu deux francs, etc. — Cette diminution se trouve faite sur les catalogues. Collection complète des œuvres spéciales pour piano à deux mains, doigtées par Moscheles : Beethoven, Mozart, Weber, Haydn, Clementi, soit 41 volumes grand format. Prix : 80 fr. Envoi franco des Catalogues, comprenant les grands ouvrages illustrés, la Littérature, les Romans et ouvrages divers et le Catalogue spécial de Musique. LE BIEN PUBLIC DE PARIS Journal quotidien, politique et littéraire LE PLUS VARIÉ DES JOURNAUX SÉRIEUX Informations rapides et précises Expédié par les trains-poste du soir PRIMES EXCEPTIONNELLES La Réforme économique, Le Journal des Jeunes Mères, La Vie domestique, etc. DÉPARTEMENTS Trois mois : 15 fr. Six mois : 30 fr. Un an : 60 fr. Un Numéro : 15 centimes ENVOI DE NUMÉROS SPÉCIMENS Sur demande par lettre affranchie Paris, Rue Coq-Héron, 5

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES M^{me} LINON FLEURISTE rue du Lycée, à Cahors Grand assortiment de Bouquets d'Église; Vases en porcelaine; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs; Papiers de toutes couleurs. Bouquets de fêtes votives; salons et devant d'aveil brodé or.

AVIS Articles de Sellerie et Carrosserie : EMILE ESCUDIÉ, Carrossier, galerie Fontenille, à Cahors Harnais neufs, fins et ordinaires pour un cheval et pour timons. — Voitures sur commande, n'importe le type. — Garnitures de voitures. — Réparations en tout ce qui concerne la Carrosserie. M. Escudié se recommande au public par sa bonne confection et la qualité de ses matières premières.

ÉVITER LES CONTREFAÇONS CHOCOLAT-MENIER EXIGER LE VÉRITABLE NOM

M^{me} BLANC FLEURISTE A CAHORS Magasin maison IZARN, juge, boulevard Sud en face le café Ferran. Bouquets d'Églises et de St-Sacrement; Garnitures d'autel or; Frange or et argent; Globes garnis et non garnis; Couronnes nuptiales; Couronnes mortuaires; Fournitures pour fleurs; Papiers de toutes couleurs. Grand assortiment de Vases en porcelaine et Flambeaux. Sujets religieux. Bouquets pour Fêtes votives; Lanternes vénitienes; Feux d'artifice.